



MESSAGE DU MINISTRE

Le Budget 2006 est axé sur le respect des engagements et le développement de nouvelles possibilités pour toute la population du Manitoba.

L'énergie, l'optimisme et la confiance que ressentent les Manitobains et Manitobaines aujourd'hui reflètent le succès sans précédent que connaît notre province. Le nombre spectaculaire de médailles olympiques récemment gagnées par les athlètes de notre province est une réalisation extraordinaire et prouve indubitablement que les Manitobains et Manitobaines peuvent faire la conquête du monde.

Ce budget reflète cet état d'esprit en utilisant nos ressources pour respecter nos engagements envers la population manitobaine. Nous avons présenté sept budgets solides et équilibrés, conformes aux mesures législatives sur l'équilibre budgétaire, qui encouragent la croissance de notre économie et offrent des possibilités de succès dans l'ensemble de la province. Le Manitoba présente de nombreux avantages et continue d'être une province dans laquelle il fait bon vivre, travailler et élever une famille.

Les quatre éléments de base de notre Budget 2006 font progresser notre plan économique :

- croissance verte, croissance intelligente;
- familles en santé, collectivités en santé;
- économies d'impôt pour les familles et les entreprises du Manitoba;
- budgets équilibrés.

Nous respectons nos engagements dans le cadre d'un plan financier équilibré et responsable. Ensemble, nous bâtissons un avenir solide pour le Manitoba.

Le ministre des Finances,

Greg Selinger



2006

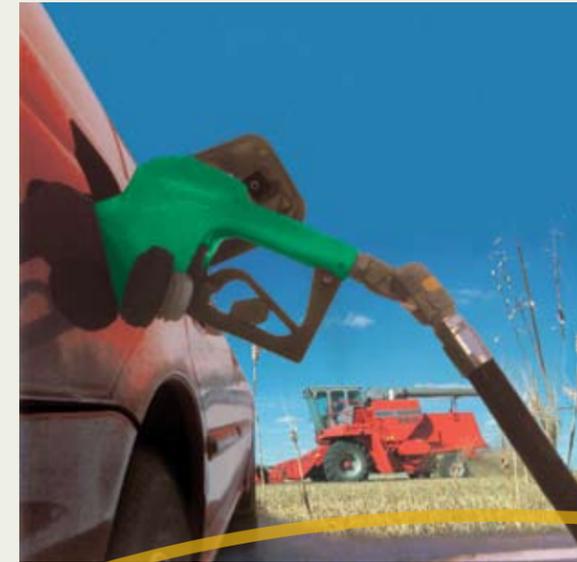
LE BUDGET DU MANITOBA

CE QUE LE BUDGET DU MANITOBA SIGNIFIE POUR VOUS

RESPECT DES ENGAGEMENTS, NOUVELLES POSSIBILITÉS

UNE ÉCONOMIE VERTE ET CROISSANTE

L'optimisme et la confiance sont à la hausse au Manitoba. Notre économie est solide, les dépenses de consommation progressent et les investissements commerciaux ont augmenté. L'énergie propre est un avantage pour le Manitoba et un élément clé de notre stratégie de croissance économique. Le Budget 2006 s'appuie sur cet avantage grâce à des investissements économiques et énergétiques stratégiques.



- Un programme fédéral-provincial de 1,5 million de dollars favorisera les installations communautaires de production de biodiésel. Dans le budget de cette année, les biocarburants sont aussi exempts de la taxe de vente et de la taxe sur les carburants.
- Le projet de centrale électrique de Conawapa créera d'énormes avantages sur le plan communautaire et économique, ainsi que des possibilités d'exportation d'énergie.
- Après le succès du parc éolien de Saint-Léon, d'autres projets sont prévus, et on s'attend à ce qu'ils génèrent 2 milliards de dollars en investissements et 100 millions de dollars en versements de droits éoliens aux propriétaires fonciers.
- Le budget de cette année augmente la portion remboursable du crédit d'impôt à l'investissement manufacturier, qui passe de 20 % à 35 %.
- Un nouveau programme, Mentor des entreprises, sera établi pour mettre les nouveaux entrepreneurs en contact avec des chefs d'entreprise manitobains qui ont réussi.
- De nouveaux investissements sont prévus pour le Centre de technologie industrielle, et la capacité du Fonds destiné aux médias interactifs du Manitoba sera doublée.
- Le soutien au Fonds pour les centres d'excellence du Manitoba sera amélioré afin d'augmenter l'investissement dans notre industrie de recherche, de renommée internationale.

« LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST DEVENU UN ROUAGE ÉCONOMIQUE ESSENTIEL DANS LA PROVINCE CANADIENNE DU MANITOBA. » BUSINESS WEEK, DÉCEMBRE 2005

CRÉER DES POSSIBILITÉS POUR LA JEUNESSE DU MANITOBA

Au Manitoba, l'économie en expansion crée des possibilités de formation et d'emplois pour les jeunes. Le Budget 2006 prévoit de nouveaux fonds et la mise en place de nouveaux programmes pour aider les jeunes du Manitoba à atteindre leurs objectifs.

- Le plus important engagement de l'histoire du Manitoba envers les universités et les collèges prévoit le versement de 60 millions de dollars sur trois ans.
- Le Budget 2006 maintient la réduction des frais de scolarité de 10 % pour les étudiants tout en compensant le manque à gagner des universités et des collèges.
- Les programmes de bourses pour les études supérieures et de bourses HOPE sont élargis et le financement du Fonds du millénaire augmente.
- Des mesures incitatives à l'embauche d'étudiants participant à un programme d'enseignement coopératif seront mises en place pour encourager les employeurs à embaucher plus de diplômés manitobains.
- On prévoit une augmentation des ressources pour l'Initiative d'expansion des collèges, les centres d'apprentissage pour adultes et les Partenariats favorisant la formation professionnelle dans l'industrie.
- Les fonds accordés par la Province aux écoles publiques pour leurs dépenses de fonctionnement passeront à 926 millions de dollars.



FAMILLES MANITOBAINES EN SANTÉ



Le Budget 2006 poursuit l'engagement du gouvernement à encourager l'activité et la santé des familles. Les programmes qui aident nos familles à grandir et à prospérer sont une priorité du budget de cette année.

- Ce budget prévoit 7,8 millions de dollars pour aider les personnes ayant un faible revenu à faire face à la hausse des frais de logement, et 13,6 millions de dollars de plus pour l'aide à la vie en société des personnes ayant un handicap intellectuel.
- De nouvelles lignes directrices d'alimentation saine et de nutrition ainsi qu'un programme d'éducation physique amélioré seront introduits dans les écoles manitobaines.
- Le programme Bébés en santé sera étendu à un plus grand nombre de sites. Il y aura des Centres de la petite enfance et de la famille dans un plus grand nombre d'écoles francophones, et un soutien accru aux cliniques pour adolescents dans les écoles.
- Des investissements sont prévus dans la nouvelle Stratégie de vieillissement chez soi, y compris l'expansion des services et l'amélioration du programme de prévention des mauvais traitements des personnes âgées.
- Le Manitoba mettra en place un nouveau crédit d'impôt pour l'activité physique des enfants au moment où le crédit d'impôt proposé par le gouvernement fédéral entrera en vigueur.



DES INVESTISSEMENTS DE SANTÉ STRATÉGIQUES

Le Budget 2006 prévoit des investissements stratégiques dans des projets de santé clés qui aideront les Manitobains et les Manitobaines à obtenir de meilleurs soins de santé plus rapidement et plus près de chez eux.

- Plus de 20 000 tests d'IRM et 15 000 tests de scanographie supplémentaires seront effectués au cours des trois prochaines années.
- Un nouveau centre d'excellence en chirurgie cardiaque sera créé à l'Hôpital Saint-Boniface.
- La reconstruction du Centre des sciences de la santé se poursuivra, et la capacité du programme de traitement de la douleur à la clinique Pan Am sera augmentée.
- Le budget de cette année respecte notre engagement d'augmenter le nombre de places à la Faculté de médecine de l'Université du Manitoba, d'accepter plus de diplômés étrangers en médecine et d'augmenter à 3 000 le nombre d'inscriptions dans le programme de sciences infirmières.
- Les 160 véhicules qui constituent la flotte provinciale d'ambulances ont été remplacés par de nouveaux modèles qui offrent une plus grande sécurité et permettent de fournir de meilleurs soins.
- Le Budget 2006 élimine la taxe de vente au détail sur les lancettes et les appareils de mesure de la glycémie achetés par les diabétiques.

« LE PLAN MANITOBAIN DE LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST LE MEILLEUR DE TOUS LES PLANS PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX. » FONDATION DAVID SUZUKI, OCTOBRE 2005

PROTECTION DES RESSOURCES HYDRIQUES ET DE L'ENVIRONNEMENT



Le Manitoba a la chance de bénéficier d'un environnement propre et naturel ainsi que de vastes ressources hydriques. Le Budget 2006 s'appuie sur notre engagement de protéger les précieuses ressources naturelles du Manitoba. Notre succès a atteint une renommée internationale : le magazine Business Week a récemment classé le Manitoba premier gouvernement régional au monde en matière de lutte contre le changement climatique.

- Un nouveau programme de prêt pour l'amélioration de l'environnement sera mis sur pied afin d'aider les agriculteurs à augmenter la performance environnementale de leurs terres.
- Le Budget 2006 prévoit une augmentation de 30 % des projets d'infrastructure hydraulique, et le financement des projets de drainage va plus que doubler.
- Davantage de ressources seront consacrées à renforcer la sécurité de l'eau potable.
- Ce budget prévoit des ressources supplémentaires pour aider à protéger les eaux de surface et les eaux souterraines vulnérables.
- Un plus grand financement sera consacré au Programme hydrométrique mené en partenariat avec le gouvernement fédéral pour la prévision des inondations.
- De nouvelles ressources seront consacrées à faire progresser la désignation de la rive est du lac Winnipeg comme site du patrimoine mondial par l'UNESCO et à poursuivre le projet d'aménagement du territoire et de gestion durable des ressources mené par les Premières nations dans cette région.



UNE APPROCHE RESPONSABLE ET ÉQUILIBRÉE

Le Budget 2006 poursuit notre engagement envers une approche équilibrée de la gestion des finances gouvernementales. Le budget de cette année repose sur une gestion prudente qui a valu au Manitoba une amélioration de ses cotes de crédit.

- Le Budget 2006 est notre septième budget consécutif équilibré conformément aux mesures législatives sur l'équilibre budgétaire.
- Le budget sommaire prévoit un excédent de 148 millions de dollars.
- Le budget de cette année prévoit un versement de 110 millions de dollars pour le remboursement de la dette et des obligations découlant des régimes de retraite, ce qui porte à 704 millions de dollars le total des contributions versées à ce chapitre sur sept ans.
- Le Manitoba se classe au deuxième rang des provinces ayant le plus faible total de dépenses par habitant.

COTES DE CRÉDIT DU MANITOBA

Moody's Investors Services :	Aa2
Standard and Poor's :	AA-
Dominion Bond Rating Service :	A (élevé)

« D'ICI 2007, LES MANITOBAINS ET MANITOBAINES BÉNÉFICIERONT D'UNE ÉPARGNE ANNUELLE DE 618 MILLIONS DE DOLLARS PAR RAPPORT À 1999, EN CE QUI CONCERNE LES TAXES ET IMPÔTS TOUCHANT LES PARTICULIERS, LES ENTREPRISES ET LES BIENS FONCIERS. » DISCOURS DU BUDGET DE 2006

DES COLLECTIVITÉS SOLIDES ET SÉCURITAIRES

L'économie solide du Manitoba génère des possibilités pour nos collectivités. Le Budget 2006 investit dans des programmes qui nous permettent de continuer à bâtir des collectivités dynamiques et sécuritaires dans toute la province.



- Il y aura de nouveaux investissements importants dans le plan manitobain de lutte contre la criminalité, en particulier en ce qui concerne la lutte contre les gangs et le crime organisé.
- Le Budget de 2006 double la taille de la Section de poursuite des gangs et ajoute 31 postes de policiers à Winnipeg, à Brandon et dans plusieurs collectivités autochtones.
- Le nombre de lieux-phares du programme post-scolaire Lighthouses sera augmenté à 45 pour l'ensemble du Manitoba.
- Le soutien accordé aux initiatives communautaires de prévention de la violence familiale et aux services d'hébergement d'urgence pour adultes vulnérables est augmenté.
- Des fonds supplémentaires seront consacrés à l'amélioration des routes, y compris les routes n° 1 et n° 75.
- Le Fonds de croissance du Manitoba augmentera de 7,9 millions de dollars en 2006, ce qui permettra de consacrer 127 millions de dollars au soutien des infrastructures et des services municipaux.
- 32 millions de dollars seront consacrés à des projets d'infrastructure à coûts partagés tels que la construction du passage inférieur du boulevard Kenaston, l'amélioration du réseau de traitement des eaux usées de Winnipeg, le centre Keystone de Brandon, le programme de transmission à large bande dans le Nord et le réseau de télécommunications de la région des Parcs.
- Des fonds seront consacrés à encourager la participation des collectivités autochtones aux activités de mise en valeur des ressources minérales pouvant générer de nouvelles possibilités économiques.



DE NOUVELLES ÉCONOMIES D'IMPÔT TOTALISANT 99 MILLIONS DE DOLLARS

Les avantages fondamentaux et la qualité de vie qu'offre le Manitoba en font l'endroit idéal pour vivre, travailler et élever une famille. Grâce aux économies d'impôt que le Budget 2006 leur procure, les entreprises du Manitoba seront plus concurrentielles, et les familles qui y résident profiteront d'un coût de la vie encore plus abordable.

- Le Budget 2006 respecte notre engagement d'éliminer la taxe résidentielle d'aide à l'éducation, ce qui permet aux Manitobains et Manitobaines de réaliser une épargne fiscale de 34 millions de dollars de plus cette année.
- La réduction de l'impôt foncier en matière d'éducation touchant les terres agricoles dépassera notre engagement initial avec une nouvelle augmentation : elle passera de 50 % à 60 % et offrira aux agriculteurs du Manitoba une nouvelle épargne fiscale de 4,6 millions de dollars.
- Le taux d'imposition intermédiaire sera réduit à 13 % le 1^{er} janvier 2007 et le montant personnel de base sera de nouveau augmenté de 100 \$, ce qui représente une épargne annuelle de 32,3 millions de dollars pour les contribuables du Manitoba.
- Le taux d'imposition des petites entreprises sera réduit à 3 % le 1^{er} janvier 2007; cette réduction dépasse notre engagement et représente une réduction cumulative de 63 % depuis 1999.
- Le budget de cette année double la déduction de l'impôt sur le capital des corporations, la faisant passer de 5 millions de dollars à 10 millions de dollars, ce qui diminue de 19 % le nombre d'entreprises devant payer cet impôt.